**FICHE DE REVISION**

**G5. Les territoires ultra marins**

*A la fin du chapitre, je suis capable de :*

* C 6. Connaitre le vocabulaire suivant pour construire sa pensée, argumenter et échanger/ S’approprier et utiliser un lexique spécifique.
* **DROM** : Département et Région d’Outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte) : une collectivité territoriale dont le statut est le même que les autres régions de métropole. Les lois et les règlements français y sont applicables.
* **COM** : Collectivités d’Outre-Mer : un territoire de la république française disposant d’une autonomie vis-à-vis de la métropole dans plusieurs domaines
* **France métropolitaine** (ou métropole) ; la partie de la république française localisée en Europe (elle se distingue de la France d’outre-mer)
* **Territoire ultra marin** : un territoire français situé en dehors du continent européen.
* **ZEE :** zone économique exclusive. Une zone maritime de 200 miles marins ( 370 km) à partir du littoral, dont l’exploitation est réservé au pays côtier (pêche, énergies…)
* **FEDER :** Fonds européen de développement régional : organisme de l’UE chargé de financer des aménagements et des projets de développement pour réduire les inégalités entre régions.
* C2.Se repérer dans l’espace.

******